



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Service Interministériel Régional des Affaires Civiles
et Économiques de Défense et de Protection Civile**

Rouen, le 13 juin 2024

Affaire suivie par Mathieu LALLIER

Ref : 2024-241

Tél : 02 32 76 51 17

Courriel : mathieu.lallier@seine-maritime.gouv.fr

NOTE

à l'attention de
Monsieur le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Normandie
unité départementale Rouen Dieppe

Objet : demande d'autorisation environnementale unique relative au projet « parc éolien du Surouët ».

Ref. : votre envoi du 31 mai 2024

Vous m'avez transmis pour examen et avis, le dossier de demande d'autorisation environnementale unique pour l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de BOUDEVILLE, LINDEBEUF, OUVILLE-L'ABBAYE ET VIBEUF prévoyant l'implantation de cinq éoliennes.

Il convient que les gestionnaires routiers soient informés des risques liés à des projections de pales ou de glace impactant notamment les routes départementales 55, 142 et 255.

Par ailleurs, la parcelle ZB0012 exploitée de la commune de BOUDEVILLE est également impactée par un scénario de l'éolienne n°1 au Nord. Il conviendra que le propriétaire, l'exploitant ainsi que l'autorité municipale soient informés de ce scénario et des risques associés.

Sur le plan de la sécurité civile, le dossier n'appelle pas d'autre observation.

En conséquence, j'émet un avis favorable à cette demande d'autorisation environnementale relative au projet cité en objet.

Le chef du Bureau planification
et gestion des crises